



SOMMAIRE

Éditorial.....	5
Les marins français et la politique au XX^e siècle	
Marine et politique à l'époque contemporaine Jean-Baptiste Bruneau, Martin Motte & Jean de Préneuf.....	11
Marine et politique de 1870 à 1914 : la démocratie entre au port Jean-François Chanet.....	15
Document : Les marins vus par un de leurs ministres (1897) Édouard Lockroy.....	23
La politique de républicanisation de la Marine à la belle époque Jean Martinant de Préneuf.....	29
La Royale sans le Roi : le déclin naval français vu par Charles Maurras Martin Motte.....	61
La Marine et les droites nationalistes, de l'entre-deux-guerres à Vichy Olivier Dard.....	89
La Royale et le Roi : les officiers de marine et l'Action française, entre appartenance et imprégnation Jean-Baptiste Bruneau.....	93
Un marin en politique : l'amiral Platon, 1940-1944 Odile Girardin-Thibeaud.....	117
Le regard vide ou la vision politique de l'amiral Darlan Hervé Coutau-Bégarie.....	137
Darlan, ou le mirage de la collaboration Bernard Costagliola.....	145

Extraits de la revue concernant l'amiral Darlan,

Il manque quelques pages

LE REGARD VIDE OU LA VISION POLITIQUE DE L'AMIRAL DARLAN

Hervé Coutau-Bégarie
École pratique des hautes études
Directeur du cours de stratégie de l'École de guerre

Essayer d'appréhender la vision politique de l'amiral Darlan peut s'entendre de diverses manières : d'abord, comme une contribution à la connaissance du corps des officiers de marine sous la III^e République. Nous sommes encore très mal renseignés sur le grand corps de la Royale à l'époque républicaine. Le seul travail disponible est celui de l'Américain Chalmers Hood, intitulé de manière expressive *Républicains royaux*¹. Hood reprend la thèse traditionnelle d'un corps majoritairement conservateur sinon monarchiste, et catholique, largement coupé de l'évolution de la société française. Il a été victime du problème d'accès aux sources, notamment aux papiers privés, les plus intéressants pour son sujet, mais aussi d'une déformation liée à son origine américaine qui l'a conduit à privilégier les aspects en quelque sorte exotiques de l'objet étudié. On sait aujourd'hui, par des travaux divers, mais partiels, que la réalité est beaucoup plus diversifiée. On attend avec impatience la thèse de Jean Martinant de Préneuf sur les sentiments religieux des officiers de marine, qui devrait nous apprendre beaucoup de choses².

Ensuite, comme un élément de compréhension d'un personnage appelé à jouer un rôle décisif dans la seconde guerre mondiale : l'amiral François Darlan est le seul marin à être devenu chef du gouvernement de la France en fait, sinon en titre. Il a joué un rôle capital dans les relations franco-allemandes après l'armistice. Depuis Robert Paxton³, le débat fait rage entre historiens sur son implication dans la politique de collaboration. Par un remarquable renversement de perspective, Paxton et ses successeurs⁴ en font le champion de la collaboration, plus encore que Laval qui incarnait ce rôle depuis l'œuvre

1 Ronald Chalmers Hood, *Royal Republicans. French Naval Dynasties between the World Wars*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1985.

2 À paraître aux Presses universitaires de Rennes.

3 Robert Paxton, *La France de Vichy*, Paris, Le Seuil, 1973.

4 Par exemple, Marc Ferro, *Pétain*, Paris, Fayard, 1993.

Pour les années de guerre 1914-1918, nous avons les rapports qu'il a rédigés en tant que commandant d'une batterie de *canonniers-marins*, mais il s'agit de documents administratifs, au style impersonnel, qui ne nous apportent rien sur ses opinions politiques. Là encore, il ne subsiste aucune correspondance familiale ou personnelle de François Darlan. Ce n'est qu'après 1918 que des lettres personnelles apparaissent, mais elles ont longtemps été en nombre restreint par rapport à sa production très abondante. *Les Lettres et notes de l'amiral Darlan*, publiées en 1992⁹, ne contiennent que 17 lettres personnelles de Darlan pour l'entre-deux-guerres, de 1920 à septembre 1939. Depuis, la situation s'est sensiblement améliorée avec l'ouverture ou la découverte de quatre fonds.

Le fonds Durand-Viel, déposé au Service historique de la marine et longtemps fermé à la consultation, est dorénavant accessible. Il contient 18 lettres écrites entre 1930 et 1936. S'agissant de lettres adressées au chef d'État-major de la marine, avec lequel Darlan n'avait aucune affinité personnelle, elles s'en tiennent à des questions strictement navales, sans aucune considération politique.

Les archives Georges Leygues, conservées par son petit-fils Jacques Raphaël-Leygues, ont été déposées aux archives municipales de Villeneuve-sur-Lot à la mort de ce dernier. Jacques Raphaël-Leygues n'en a publié que trois dans la biographie de son grand-père¹⁰; les autres sont restées inédites, mais l'ensemble est désormais consultable. On sait que François Darlan était un protégé de Georges Leygues. Mais leur différence d'âge et de statut empêchait le futur amiral de la flotte de s'abandonner à de véritables considérations politiques. Toute cette correspondance, du plus haut intérêt sur les questions navales et diplomatiques, par le biais des négociations sur le désarmement naval, ne nous apporte pas grand-chose sur les opinions politiques de François Darlan.

Un troisième fonds, récemment redécouvert, devrait être d'un intérêt capital. Il s'agit d'une partie de la correspondance de François Darlan avec sa sœur, Hélène Keraudren. Elle était considérée comme définitivement perdue, les derniers membres de la famille Darlan n'en ayant pas connaissance. Un dossier a été découvert au fond d'une armoire, à l'occasion d'un déménagement. Les nièces de l'amiral Darlan l'ont confié à Ronald Chalmers Hood. Cette correspondance n'est actuellement pas accessible. Il s'agit d'un fragment d'un ensemble beaucoup plus vaste, soit 44 lettres écrites de 1927 à 1942, la dernière étant datée du 4 novembre 1942. Elles sont toutes inédites, sauf une, publiée par Pierre Ordioni en *fac similé*. On ne sait pas ce qu'est devenu le reste.

⁹ Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, *Lettres et notes de l'amiral Darlan*, Paris, Economica-Mémorial, 1992.

¹⁰ Jacques Raphaël-Leygues, *Georges Leygues, le « père » de la marine*, Paris, France Empire, 1983.

La découverte la plus importante est celle de la correspondance avec l'amiral Docteur, que l'on croyait elle aussi perdue, mais qui avait été récupérée par l'amiral Auphan. Celui-ci avait songé à la détruire en raison de certains jugements sur des amiraux. Heureusement il ne l'a pas fait, et l'ensemble est d'une grande richesse : Darlan et Docteur étant liés par une véritable amitié, le premier s'exprime avec une grande liberté de ton sur tous les sujets. C'est ainsi qu'on y trouve la confirmation de son antipathie pour son prédécesseur, l'amiral Durand-Viel, que l'on soupçonnait, mais dont on a ici un témoignage éclatant, dans une lettre du 16 novembre 1934 : « Sa capacité d'indécision, de dissimulation de pensée (peut-être inexistante) ne fait que croître et embellir ». Ce fonds est le plus intéressant pour la question qui nous occupe aujourd'hui¹¹.

En revanche, outre la disparition, probablement définitive, du fonds Jacques Mordal, il faut regretter la dispersion du fonds Benoist-Méchin, vendu aux enchères par une maison allemande en 2008. On ne sait pas s'il resurgira un jour. De toute manière, il n'est relatif qu'aux années de guerre et ne peut donc rien apporter à notre sujet.

LE PROBLÈME DE LA PERTINENCE DU SUJET

Mais la pauvreté des sources n'est pas seule en cause. S'il est si difficile de présenter les options politiques de François Darlan jusqu'à la seconde guerre mondiale, c'est peut-être aussi parce qu'il n'y a pas grand-chose à en dire. François Darlan est entré en « flotte » (classe préparatoire) à 14 ans, en sortant de la classe de 5^e. À sa sortie de l'École navale, il part en Extrême-Orient et n'occupe que des postes embarqués jusqu'en 1914. Il sert ensuite au front sans interruption pendant quatre ans, puis retourne à des postes opérationnels, sur le Rhin, à l'école de pilorage, à la mer, pour ne recevoir sa première affectation en État-major qu'en 1926. Jusqu'à l'âge de 45 ans, il reste donc éloigné des intrigues et du tumulte parisien et tout porte à croire que, comme nombre de marins, il est manifestement peu intéressé par la politique. Il faut se souvenir qu'à l'époque les militaires n'ont pas le droit de vote. Dans les lettres conservées, tout se ramène à la Marine et les gouvernements successifs ne sont jugés qu'en fonction d'un seul critère : la défense de la Marine dans les discussions budgétaires et dans les conférences du désarmement.

Il faut dénoncer l'erreur cardinale qui voudrait juger François Darlan en fonction de Vichy et en vertu du théorème : Vichy était un régime crypto-

¹¹ Les lettres contenues dans ce fonds, ainsi que d'autres, issues de découvertes fortuites, seront publiées dans un supplément aux *Lettres et notes de l'amiral Darlan*.

Sur un seul point, l'idéologie l'emporte peut-être sur la stratégie : Darlan est profondément anti-américain, et il déteste le Nouveau Monde, dominé par l'argent. Une lettre à l'amiral Docteur, datée du 25 décembre 1928, est tout à fait expressive à ce sujet :

La communauté américaine me dégoûtait déjà profondément par sa formidable hypocrisie. Il n'y a pas au monde de pays où la corruption, l'ivrognerie, l'immoralité soient plus développées. Les jeunes filles sont aussi dévergondées que des grues... Une visite inopinée des pupitres de ces demoiselles (dans un collège du Sud) a permis de découvrir que 80 % d'entre elles stockaient des préservatifs en caoutchouc.

144

Mais, même ici, on ne peut exclure une raison moins idéologique, plus corporatiste, avec le souvenir du traité naval de Washington (décembre 1921) : en limitant le tonnage de la France en navires de ligne et, surtout, en lui imposant une parité avec l'Italie, la diplomatie américaine a durablement blessé les marins français et Darlan n'a certainement pas échappé à cette réaction. Quelles sont les parts respectives de cet épisode, de ses croisières en Amérique et des préjugés ? En l'absence de documents, on ne peut hasarder que des supputations.

Voilà à peu près tout ce que l'on peut dire en partant des documents eux-mêmes. Tout le reste relève d'une reconstruction fondée sur des stéréotypes forgés *a priori*, comme dans les essais brillants, mais faux, de Zeev Sternhell. L'historien américain, George Melton, est allé jusqu'à faire de Darlan un véritable homme de gauche, favorable à la République espagnole et à une ligne dure contre les puissances fascistes. La thèse est plausible même si, à mon sens, elle accorde au facteur politique une place excessive. En tout cas, elle a plus d'arguments pour elle que la thèse inverse, qui veut faire de Darlan un réactionnaire qui s'ignorait ou se dissimulait en attendant l'occasion qui lui permettrait de se révéler à lui-même et aux autres. L'histoire se fait avec des documents. Ici nous en avons très peu et on ne peut leur faire soutenir autre chose que l'image d'un véritable marin, d'abord soucieux de la défense de sa corporation à travers laquelle il voyait la France. Le général de Gaulle avait certainement raison lorsqu'il lui reprochait d'avoir fait passer la Marine avant la France. Sa formation et la première partie de sa carrière ne l'avaient absolument pas préparé à la responsabilité que le choc de 1940 fit retomber sur ses épaules.

La tactique de Berlin est la même depuis août. La France doit remplir ses engagements militaires sans attendre que soient connues les contreparties politiques. Elle a signé le Protocole, elle doit l'appliquer. Nous soutenons la thèse de l'interdépendance du politique et du militaire. *L'affaire en est là le 17 décembre 1941*³².

Mais si Darlan s'exprime au présent, prouvant qu'il juge « l'affaire » toujours en cours, il se durcit six semaines plus tard :

En juillet 1940, la politique de rapprochement aurait rallié la grande majorité des Français. En février 1942 [...] cette majorité est devenue minorité. *Depuis quatorze mois, je demande [à Berlin] de prendre une attitude telle que la population puisse se rallier de nouveau à cette politique [...]. Rien n'a été fait. [...]* Si l'Allemagne [...] désire sincèrement le rapprochement, il lui appartient [...] de le favoriser. Si [elle n'en] veut pas, elle n'a qu'à le dire et se comporter en vainqueur inintelligent. [Elle] manquera le rapprochement franco-allemand et "perdra la paix". À elle de décider³³.

Et l'aveu d'impuissance se répète : « Des conversations politiques prévues pour juillet 1941 ont été reconsidérées, ajournées. En février 1942 nous les attendons toujours. [...] *La parole est au vainqueur* ».

Enfin, à la veille du retour de Laval, que fait le gouvernement français ? Il « attend que le gouvernement allemand décide de cesser d'attendre »³⁴. L'offre du 14 juillet était-elle sincère ? Il n'est qu'une réponse : on a jusqu'en 1942 espéré à Vichy que Berlin accepterait au moins d'en discuter. Mais il n'en fut rien. À qui la faute ? À un vainqueur inintelligent aveuglé par une « méfiance excessive et injustifiée ».

LE JUSTE PRIX

La collaboration fut-elle une offre de Vichy rejetée au final à Berlin³⁵ ? Darlan lui-même confirme cette représentation, parfois qualifiée de « révolution paxtonienne »³⁶. Le point initial porte sur *l'existence* d'un projet mettant en

32 SHM, Papiers Darlan, 142 GG2 VIII. - Souligné par l'auteur.

33 SHM, Fonds Auphan, 126 GG2 III. - Souligné par l'auteur. La phrase « À elle de décider » est soulignée dans le texte ; Cf. *Lettres et notes...*, op. cit., p. 472.

34 SHM, Papiers Darlan 142 GG2 II. - *Ibid.*, p. 475, 483, 491.

35 R. Paxton, *La France de Vichy*, op. cit., p. 91.

36 Sarah Fishman et al. (dir.), *La France sous Vichy. Autour de Robert O. Paxton*, Bruxelles, Complexe, 2004 ; Cf. aussi Thomas Wieder, « Rétrolecture 23/36 - 1973 : 'La France de Vichy' de Robert O. Paxton », *Le Monde*, 9 août 2008.

jeu la double responsabilité de Pétain et de Darlan, projet dont le but est de rétablir entre la France et l'Axe un cadre de relations aussi proche que possible de la paix.

Suit la question de la *préméditation*. Par ce qu'il rapporte de son entretien avec Hitler, Darlan convainc le Conseil des ministres de s'engager plus avant pour le bien du pays. Ce virage est assumé dès l'accord de Syrie³⁷, de même que Darlan a peu à peu admis le risque d'une guerre franco-anglaise, jugé moindre que celui de l'attentisme. La collaboration, écrit Henri Michel, tient pour Darlan du « mariage de raison³⁸ » ; et de fait notre homme évoquait le 2 juin une « espèce d'entente raisonnée [...] où l'amour n'a pas sa place ». Un mariage de raison ? Soit, mais le succès d'une entreprise de raison repose sur l'équilibre. Or, dès avant les discussions de Paris, Darlan s'inquiétait des promesses d'Abetz :

À la suite des négociations de ces dernières semaines et de l'entrevue [avec Hitler], j'avais cru pouvoir conclure [...] que des mesures tangibles seraient prises du côté allemand pour faire comprendre l'orientation politique nouvelle au peuple français. [...] J'ai ordonné sans hésiter sur de simples promesses des mesures montrant que je m'engageais nettement plus en avant et en toute confiance. Je savais que les mesures ordonnées pouvaient avoir de graves répercussions [mais] on ne m'offre pratiquement rien. [...]

Si les promesses qui m'ont été faites ne sont pas tenues, je me considérerais comme ayant trompé le Maréchal, le gouvernement, le peuple ; je conclurais que mes interlocuteurs n'ont pas eu confiance en moi ou ont voulu abuser de ma confiance [et] je me retirerais en disant pourquoi³⁹.

Berlin a-t-il foi dans le projet français comme s'en inquiète Darlan auprès d'Abetz le 27 mai⁴⁰ ? Aux protocoles militaires qui engagent l'Empire est joint *in extremis* le protocole politique. L'accord sera-t-il validé à Vichy ? Aux adeptes des thèses de l'opposition⁴¹ de Weygand, ou du renoncement de Darlan, nous tendons celle du mariage de raison dont les protocoles tiennent lieu de dot. Le prix augmente avec la défaite de Syrie qui agite le spectre d'autres pertes à venir, mais si cette étape est ici et là portée au crédit de Weygand, c'est sans l'aide de ce dernier ou de qui que ce soit d'autre que Darlan lui-même déclare le 27 mai que la France est amenée à devenir l'associée du Reich⁴². Et les échanges houleux des 3-6 juin ne l'écartent pas du pouvoir. Loin de démissionner, Darlan

37 *Lettres et notes...*, op. cit., p. 269.

38 H. Michel, *François Darlan*, op. cit., p. 188 ; *Lettres et notes...*, op. cit., p. 348-349.

39 Souligné par l'auteur. Lettre du 18 mai pour communication à Abetz, *ibid.*, p. 332.

40 *Ibid.*, p. 338.

41 H. Michel, *François Darlan*, op. cit., p. 213-214.

42 DFCAA, IV, p. 463.

n'abandonne pas, à preuve les offres d'alliance répétées postérieures à la séquence « refus du 12 juillet, note du 14 ». Et comment Darlan pourrait-il renoncer fin mai, puis se décrire en charge de poursuivre la collaboration, harceler Pétain de demandes de renvoi de Weygand pour relancer Berlin, etc. ?

Il se dessine à l'inverse que Darlan a multiplié les efforts pour *donner sens* à l'entretien du Berghof mais, insistons-y, *pas à n'importe quel prix*. À rebours des analyses précédentes, la thèse du mariage de raison toujours espéré – l'offre de collaboration renouvelée, mais au juste prix – possède le triple mérite de rendre compte de la continuité des avances de Vichy, d'épouser de façon très convaincante ces archives exceptionnelles que constituent les notes de Darlan, et de rendre lisible l'attitude de ce dernier.

UN SURSAUT PROVIDENTIEL

154

Certes, son passé n'a pas préparé Darlan à élaborer une alliance. Impressionné par la force nazie, marqué au fer rouge par Mers el-Kébir, l'homme se convainc que le salut passera par l'entente avec Berlin. Montoire a rendu la collaboration légitime à ses yeux, et l'entrevue de Beauvais, la langue commune avec Abetz, tout cet ensemble culmine lors de son second entretien avec Hitler. Si Darlan a déjà beaucoup donné au 11 mai, il est dans l'attente des contreparties promises par Abetz, et disposé à offrir plus encore car l'ouverture du Levant au Reich, croit-il, nouera les fiançailles franco-allemandes. Mais l'engagement étant d'extrême importance, c'est avec bon sens qu'il prend soin de reformuler le propos d'Hitler, qu'on résumera en « donnant-donnant »⁴³.

C'est notre profonde conviction, nourrie par ses notes, que Darlan a cru à ce schéma de collaboration qu'il appelait de ses vœux. De retour à Vichy, il est renforcé de son point de vue car Hitler a validé le principe de contreparties. Mais, huit jours plus tard, il attend toujours et envisage avoir été délibérément trompé. C'est en cette semaine où nulle concession de valeur ne vient compenser l'accord de Syrie qu'il commence à douter. Que veut vraiment Hitler ? Le rapprochement ou la ruine de la France⁴⁴ ? À la veille de la séquence « refus du 12 juillet, offre du 14 », résumant un entretien avec un Abetz désireux de lancer le protocole de Bizerte en remettant à plus tard l'entretien politique : « Je m'y refuse absolument. [...] Abetz essaie de me faire céder. Je ne mollis pas ». Le 8 août, lit-on encore : « Nous restons sur nos positions »⁴⁵. Mais, s'il se reprend,

43 *Ibid.*, p. 407. L'expression revient dans sa note sur l'entrevue : *Lettres et notes...*, *op. cit.*, p. 322-324.

44 *Ibid.*, p. 477.

45 Souligné par l'auteur. - *Ibid.*, p. 271-272, 351-355, 368-370.